

EDITO



400 000,00 € : c'est le montant des subventions financées par nos partenaires institutionnels pour la réalisation de nos ambitions communales !

Je surveille avec vigilance l'évolution de leurs politiques de financement afin de pouvoir saisir toutes les opportunités qui se présentent, quitte à parfois différer certains projets pour attendre le bon angle de tir.

Avec le soutien de l'équipe municipale, nous avons ainsi pu réaliser et financer, sans augmentation aucune du taux des impôts locaux, plusieurs opérations subventionnées de la manière suivante :

- 250.119,65 € octroyés généreusement par les fonds européens et la Région Grand Est pour l'aménagement des sentiers pédestres reliant les différents secteurs du village en site propre et sécurisé ;
- 48.000,00 € accordés par l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour financer à hauteur de 80 % les travaux de réfection des chemins d'exploitation ravinés par les intempéries de ce printemps ;
- 44.331,50 € financés par l'Europe, l'Etat, la Région et la CeA pour les opérations de replantation en parcelle 12 de la forêt communale ainsi que l'amélioration de la desserte forestière ;
- 31.113,59 € validés par le SIVU d'Electrification d'Alsace-Bossue pour l'enfouissement des réseaux électriques aériens de la rue de Voellerdingen et de la route de Dehlingen ;
- 19.698,00 € notifiés par la Collectivité européenne d'Alsace pour la création de trottoirs dans la rue de la Fontaine...

A ces sommes, se rajoute la participation aux bénéficiaires du 30^{ème} Ziewelfesch qui a, à nouveau, battu son record de chiffre d'affaires grâce à l'implication de plus de 350 bénévoles, qui font la réussite de cette grande fête.

Nous avons encore déposé d'autres demandes de financement telles que celle adressée à l'Etat au titre des frais exceptionnels de fonctionnement ou à la CeA pour compléter le plan de financement des chemins d'exploitation... et sans oublier notre grand projet 2025 d'aménagement de la route de Herbitzheim avec enfouissement des réseaux...

Comme vous pouvez le constater, ce travail de recherche de financeurs est primordial pour les finances communales. Je préfère consacrer mon temps au service de la population et de nos projets plutôt que de répondre à un tract d'un collectif anonyme, qui a jugé opportun de revenir sur un sujet polémique, qui a été enterré par décision du Conseil d'Etat.

Sans transition, pour conclure cet éditorial, je voudrais féliciter très chaleureusement les organisateurs de la fête du bicentenaire de l'église St Rémi, qui fut célébré avec beaucoup de ferveur et de fraternité !

Le maire,
Simon SCHMIDT

OCTOBRE 2024

Etat-Civil

NAISSANCES

Entre le 15 avril 2024 et le 15 octobre 2024

LEHNERT Zaëlya,
Née le 18 avril 2024 à Strasbourg,
Fille de LEHNERT Anaïs
Demeurant 12, rue du Moulin



DECES

Entre le 15 avril 2024 et le 15 octobre 2024

RISS Roger, 79 ans
Décédé le 04 mai 2024 à Sarreguemines
Ayant demeuré 7, rue des Dahlias

DECKER Jean Marie, 55 ans
Décédé le 02 juin 2024 à Oermingen
Ayant demeuré 21, rue du Stade

HAGEMANN Albert, 99 ans
Décédé le 04 juin 2024 à Saverne
Ayant demeuré 1, rue de la Mairie

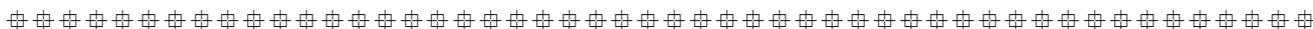
URSENBACH née VUILLAUME Edith, 54 ans
Décédée le 01 juillet 2024 à Strasbourg
Ayant demeuré 7, rue de Sarre-Union

LEHNERT Gérard, 86 ans
Décédé le 10 juillet 2024 à Diemeringen
Ayant demeuré 56, rue des Alliés

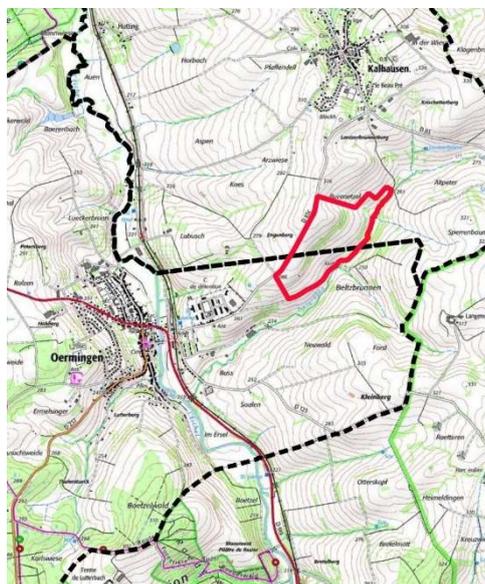
HAESSIG née MULLER Marie Thérèse, 93 ans
Décédée le 14 juillet 2024 à Sarre-Union
Ayant demeuré 15, rue des Lilas

MULLER née BOUR Eugénie, 88 ans
Décédée le 24 juillet 2024 à Dehlingen
Ayant demeuré 19, rue des Alliés

SCHREINER née PASTOR Annette, 86 ans
Décédée le 18 août 2024 à Diemeringen
Ayant demeuré 12, rue des Romains



Consultation du public :
**Projet de création de zones
d'accélération des énergies
renouvelables sur le ban
communal d'Oermingen**



**Donnez votre avis
du 12 octobre au 28 octobre 2024**

- par mail à l'adresse : mairie.oermingen@orange.fr
- par courrier ou en mairie aux horaires habituels d'ouverture

MARIAGES

Entre le 1^{er} mai 2024 et le 30 septembre 2024



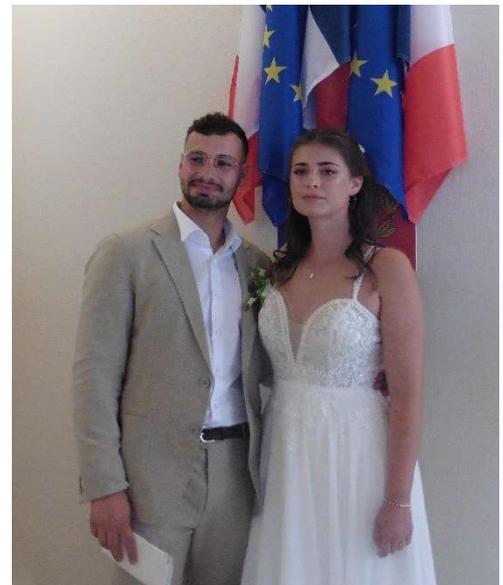
Le 18 mai 2024
*Yves RENGAR et
Melissa JUNG*



Le 22 juin 2024
*Christian KOCH et
Virginie DORCKEL*



Le 13 juillet 2024
*Marc WAECHTER et
Marie ALTVAËR*



Le 27 juillet 2024
*Léo MAXANT et
Mary-Camille SCHREINER*



Le 08 août 2024
*Quentin KAPPES et
 Laurie FRANK*



Le 14 septembre 2024
*Jan MULLER et
 Luisiana GUARDA*



Le 21 septembre 2024
*Gilbert GIRARDIN et
 Valérie ZEHNACKER*

Souhaitons la bienvenue
 Aux nouveaux arrivants dans la Commune

Mme KIEFER Alexia
 Et sa fille
 8, rue des Alliés

M. LERBSCHER Gilles
 Mme NTSA Paméla
 3, rue du Moulin



Mme HOCHSTRASSER Gaby
 23, rue des Alliés

Mme FOURGON Mélanie
 et ses 3 filles
 24, rue de Sarre-Union

Mme DEBES Anne
 M. CARCAT Christophe
 25, rue du Moulin

Anniversaires +75 ans

OCTOBRE 2024

99 ans	Mme Wecker née Sunder Monique le 04.10.1925
87 ans	Mme Muller née Koeppel Erika le 18.10.1937
84 ans	M. Bourdin Louis né le 28.10.1940
83 ans	M. Kappes Jean né le 05.10.1941
83 ans	Mme Buda née Hertzog Anne le 31.10.1941
82 ans	M. Kalis Bernard né le 12.10.1942
82 ans	Mme Kappes née Schitter Albertine le 19.10.1942
82 ans	M. Bloesing Théo né le 31.10.1942
81 ans	M. Wittmann René né le 24.10.1943
78 ans	Mme Bourdin née Burger Hannelore le 27.10.1946
77 ans	M. Klein Raymond né le 27.10.1947
77 ans	M. Schmitt Joseph né le 27.10.1947

NOVEMBRE 2024

94 ans	M. Ehrhardt Charles né le 09.11.1930
88 ans	Mme Semler née Altmeyer Solange le 06.11.1936
85 ans	Mme Gapp née Doucey Nicole le 20.11.1939
84 ans	Mme Lenhard née Dallem Josiane le 14.11.1940
84 ans	Mme Beyer née Michel Elsa le 28.11.1940
83 ans	M. Muller Jean-Pierre né le 13.11.1941
80 ans	Mme Bourdin née Lohmann Irma née le 27.11.1944
78 ans	M. Becher Daniel né le 07.11.1946
78 ans	Mme Lieb née Nonnenmacher Frieda le 12.11.1946
78 ans	Mme Haury née Bach Marie-Louise le 14.11.1946
76 ans	Mme Haumont née Burr Yvonne le 20.11.1948

DECEMBRE 2024

90 ans	Mme Wilhelm née Hagemann Hélène le 30.12.1934
88 ans	M. Hengel Gilbert né le 23.12.1936
86 ans	M. Bachmann Charles né le 07.12.1938
83 ans	M. Buda Albert né le 03.12.1941
81 ans	M. Haury Helmuth né le 21.12.1943
79 ans	M. Walterspieler André né le 10.12.1945
78 ans	Mme Gerber née Pastor Marie le 12.12.1946
77 ans	M. Dehlinger Jeannot né le 06.12.1947
77 ans	Mme Kormann née Kiefer Agnès née le 12.12.1947
76 ans	Mme Gapp Yolande née le 16.12.1948
75 ans	M. Ichouza Guy né le 29.12.1949

JANVIER 2025

93 ans	M. Guerrero Jean né le 12.01.1932
92 ans	M. Meyer Raymond né le 05.01.1933
89 ans	M. Kappes Norbert né le 21.01.1936
82 ans	M. Lehnert Gilbert né le 17.01.1943
80 ans	M. Bloesing Gérard né le 09.01.1945
79 ans	Mme Lehnert née Kany Monique le 29.01.1946
78 ans	M. Lieb Charles né le 29.01.1947

FEVRIER 2025

98 ans	Mme Stutzmann née Bach Emilie le 09.02.1927
93 ans	Mme Nehlig née Dahlet Denise le 15.02.1932
92 ans	Mme Guerrero née Mira Yvonne le 08.02.1933
91 ans	M. Dahlet Emile né le 15.02.1934
89 ans	Mme Semler née Dorckel Nicole le 12.02.1936
88 ans	Mme Guerlach née Dorckel Georgette le 04.02.1937
86 ans	Mme Forthoffer née Debes Marie le 03.02.1939
84 ans	Mme Bauer née Lehnert Lucie le 13.02.1941
83 ans	Mme Schnepf née Ehrhardt Jeanne le 03.02.1942
82 ans	Mme Reeb née Zint Agnès le 06.02.1943
77 ans	Mme Orditz née Lang Brigitte le 18.02.1948
77 ans	Mme Hoffmann née Dorckel Gisèle le 25.02.1948
76 ans	Mme Rocher née Hertzog Danielle le 06.02.1949
75 ans	Mme Vilhem née Peifer Christiane le 04.02.1950
75 ans	Mme Wehrung née Braun Paulette le 12.02.1950
75 ans	M. Leismann Bernard né le 24.02.1950
75 ans	Mme Biebler Alice née le 27.02.1950



MARS 2025

93 ans	Mme Ehrhardt née Martzloff Lydia le 28.03.1932
89 ans	M. Jung Martial né le 14.03.1936
82 ans	M. Hoffmann Jean-Pierre né le 19.03.1943
82 ans	Mme Bloesing née Bour Isabelle le 21.03.1943
81 ans	M. Nehlig Gilbert né le 20.03.1944
80 ans	M. Stenger Jean né le 29.03.1945
79 ans	Mme Greiner née Bachmann Marie-Jeanne le 18.03.1946
78 ans	Mme Meyer née Reinbold Denise le 21.03.1947
77 ans	M. Kirsch Jean-Paul né le 15.03.1948
76 ans	Mme Wittmann née Freyermuth Jacqueline le 04.03.1949

La Municipalité honore ses aînés



M. DEBES René, 80 ans
le 01 août 2024



M. FRAT René, 80 ans,
le 07 septembre 2024



M. HELLEISEN Paul, 85 ans
le 21 juillet 2024



Mme BUCK Irène, 85 ans
Le 25 août 2024



Mme HELLEISEN Marie, 85 ans
le 07 septembre 2024



1. Rapport 2023 du service de l'eau

Pour l'année 2023, l'eau distribuée dans la commune est restée conforme aux normes réglementaires avec un taux de conformité microbiologique de 100 %.

Elle présente une bonne qualité bactériologique, sans la moindre détection de pesticides.

La redevance 2023 de l'eau potable est de 2,20 € TTC pour 120 m³.

2. Rapport 2023 de l'assainissement

Pour l'année 2023, les eaux usées collectées sont traitées conformément aux normes réglementaires. Les performances de traitement de la station d'épuration sont bonnes sur l'ensemble des paramètres, à l'exception de trois traitements du phosphore (tolérance de 2).

La redevance 2023 de l'assainissement est de 2,50 € TTC pour 120 m³.

Le montant de la contribution communale pour l'évacuation des eaux pluviales est porté à 18.700,- € TTC.

3. Contractualisation d'un emprunt

Les travaux d'aménagement de voiries communales ayant un caractère structurant et durable, il convient de contractualiser un emprunt de trois cent mille euros.



Il est décidé de réaliser cet emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe sur 15 ans à taux fixe.

4. Régie de recettes du périscolaire

Le conseil municipal, décide d'autoriser l'ouverture d'un compte « Dépôt de Fonds au Trésor » (DFT) pour la régie de recettes du périscolaire.

5. Gestion des ressources humaines

Une gratification de 150,- € est versée à Mme Sandra BOOS, stagiaire BAFD, présente au périscolaire pendant deux semaines du 08 au 19 juillet 2024.

Mme Inès ABEAUCOURT est embauchée dans le cadre d'un contrat d'engagement d'un agent contractuel à temps complet (35 heures par semaine) pour une durée déterminée de quinze jours, soit du 19 au 30 août 2024.

▪ Régime « RIFSEEP »

Les dispositions du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), permettent le versement d'une rémunération complémentaire aux agents de la fonction publique territoriale.

Les montants de référence sont déterminés par délibération du conseil municipal par cadres d'emploi concernés :

- l'IFSE a été fixée à un montant annuel de 2.400,- € pour les deux adjoints 1^{ère} classe et à 1.200,- € pour les autres cadres d'emploi de la commune,
- le CIA à un montant maximum de 600,- €.

6. Transport scolaire bilingue

Le coût du trajet du temps méridien desservant le RPI bilingue serait facturé à la commune sur la base d'un montant annuel de 2.671,- € TTC à année scolaire échue.

Vu le faible nombre d'enfants concernés, le conseil municipal décide de ne pas assurer le financement du trajet du temps méridien desservant le RPI bilingue à compter de la rentrée scolaire 2024.

7. Replantation en forêt communale

Sollicités dans le cadre d'une assistance administrative et technique, les services de l'ONF ont identifié les surfaces des parcelles concernées (3,06 hectares), les îlots d'enrichissements éligibles à ces aides (superficie de 1,03 ha en parcelle 7 et 2,03 ha en parcelle 34) et la nature des travaux à réaliser : travaux préparatoires à la plantation, fourniture et mise en place des plants, fourniture et pose de protection.

Le budget prévisionnel de ce projet est chiffré à 28.053,56 € HT, maîtrise d'œuvre comprise.

Le montant de la subvention sollicitée est de 13.464,- €.

8. Requête d'un riverain des sentiers

Une requête émanant d'un riverain du parking de la salle polyvalente, qui souhaite voir engager la responsabilité de la commune, en sa qualité de maître d'ouvrage des travaux d'aménagement de sentiers pédestres, au motif que les manœuvres des engins de chantier du marché de travaux seraient à l'origine de deux impacts sur la façade de sa maison d'habitation et des fissures de son muret.

Comme cette requête n'est étayée par aucun début de preuve, elle est rejetée.

9. Enveloppe urbaine du SCOT

Est soumis à la consultation des communes, l'objectif d'atteindre le « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. L'élaboration du projet d'enveloppe urbaine est établi dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT du Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Cette enveloppe urbaine résulte d'une photographie de la consommation foncière datant d'août 2021.

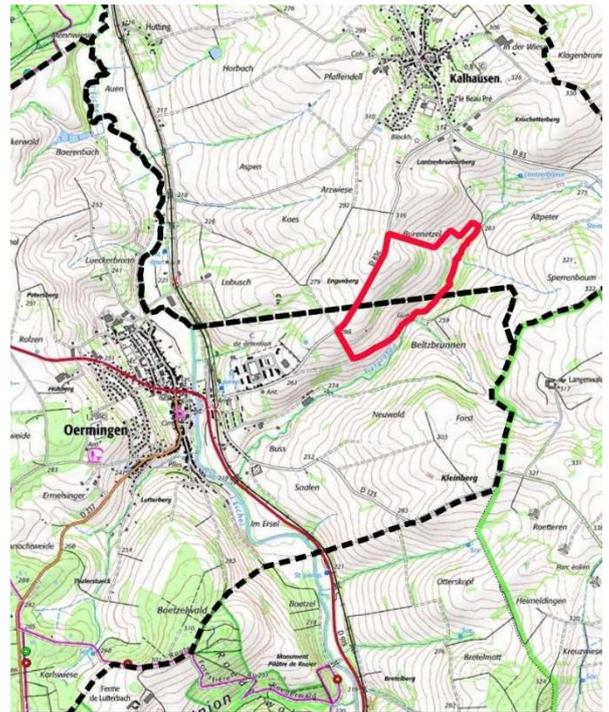
L'objectif de cette consultation est double :

- Détecter les éventuelles erreurs de cette base de données, signaler les constructions ou aménagements réalisés mais non répertoriés sur la carte,
- Vérifier la cohérence avec les éléments du PLU et identifier les projets en extension...

10. Création d'une ZAER

Suite à l'adoption du projet de parc agrivoltaïque sur des terrains agricoles longeant la route de Kalhausen,

Il convient d'inscrire cette zone au titre des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le ban communal.



11. Modifications budgétaires

Lors de l'élaboration du budget principal 2024, une recette prévisionnelle de 105.113,86 € a été inscrite en section d'investissement pour des écritures d'ordre à régulariser.

Sur demande des services de la Trésorerie, cette somme doit également être inscrite pour ordre en dépense en section d'investissement au chapitre 041.

12. Divers

Les sujets suivants sont abordés :

- Renouvellement de la présidence du syndicat du collège de l'Eichel,
- Organisation du bureau des élections européennes du 09 juin 2024...

1. Rachat des villas d'accueil familial

Les quatre villas affichent un bon taux de remplissage, avec actuellement 24 résidents et 12 accueillantes salariées, permettant d'envisager plus sereinement les prochaines échéances financières.

Afin d'apurer ses dettes et solder les affaires contentieuses en cours, le Groupement souhaite se porter acquéreur des villas, par l'intermédiaire de l'EPFA (Etablissement Public Foncier d'Alsace), qui assurerait le portage du rachat sur une période initiale de 10 ans, afin de permettre au Groupement d'apurer ses dettes et consolider son bilan.

La signature de ce protocole d'accord mettrait fin à l'ensemble des litiges et procédures contentieuses en cours.

La solidarité financière des communes membres se limiterait ainsi au versement d'une éventuelle subvention d'équilibre en cas de déficits budgétaires du GCSMS.

2. Jugement « L'Accueil Familial 67 »

Le conseil municipal décide de ne pas faire appel des jugements rendus le 18 avril 2024 par le Tribunal Administratif.

13. Bilan des inondations du 17 mai 2024

Monsieur le maire revient sur les modalités de la gestion des inondations centennales du 17 mai 2024 en détaillant les points suivants :

Environ 40 maisons inondées dont une quinzaine au niveau de l'habitat principal



- Record du niveau de crue de l'Eichel mesuré à 5,02 mètres (niveau relevé à 4,10 mètres en février 1997 et 3,87 mètres en décembre 2010)
- Mise en sécurité des habitants mais pas d'évacuation de riverains
- Nettoyage de la rue par nos agents, d'anciens sapeurs et des bénévoles



- Intervention des sapeurs-pompiers d'Obernai (pompage des caves inondées) et de Haguenau (unité spécialisée dans la dépollution suite à des fuites de fioul)
- Enlèvement de tous les encombrants et autres déchets : 300 m³ stockés initialement près des ateliers municipaux avant tri et évacuation vers la déchetterie
- En attente de l'arrêté ministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- Réunion avec la Préfète sur la gestion post-crise
- Reportage sur BFM Tv Alsace
- Réunion d'information des sinistrés en présence d'un expert d'assurés
- Elan de générosité de la section locale de la Croix Rouge...

Des dispositifs d'aide financière sont débloqués pour les collectivités, mais les dégâts causés aux chemins d'exploitation appartenant à l'association foncière ne sont pas éligibles.

Au vu de l'ampleur des dégâts, les services de la préfecture ont néanmoins accepté d'étudier le cas spécifique de notre AF.

3. Recours suite aux inondations

Le conseil municipal décide de contester la mise en cause de la commune suite aux dommages causés aux habitations lors des inondations du 17 mai 2024 par débordement de l'Eichel.



4. Recours au tribunal administratif

Une requête a été déposée au Tribunal administratif par le GAEC KIEFER, 20, rue des Romains, qui conteste la décision d'opposition à l'installation de panneaux photovoltaïques sur mat.

Proposé par les services instructeurs de l'ATIP, ce refus est motivé par les dispositions du PLU, qui précisent que les panneaux solaires ne peuvent être posés au sol.

Le maire est autorisé à représenter la commune, en défense, dans cette affaire devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

5. Fraude bancaire

Monsieur le maire détaille la chronologie des faits ayant conduit à un virement bancaire sur un relevé d'identité frauduleux établi au nom de l'entreprise titulaire du marché des travaux d'aménagement des sentiers pédestres.

A priori, les fraudeurs ont réussi à intercepter les échanges de courriel et de factures émanant de la comptabilité de l'entreprise pour produire une facture et un relevé d'identité falsifiés.

Un dépôt de plainte a été déposé en gendarmerie, mais la responsabilité de la commune n'est pas engagée...

6. Gestion des ressources humaines

▪ Accueil de stagiaires

Une gratification de 150,- € est versée à Mme Zoé HUDER, stagiaire BAFA, présente pendant deux semaines du 08 au 19 juillet 2024.

▪ Prorogation d'un contrat aidé

Le Pôle Emploi propose la prolongation du contrat aidé de Mme ENSMINGER Véronique, animatrice du périscolaire, qui se termine le 16 juillet 2024, pour une nouvelle durée de 6 mois.

7. Versement de subventions

Les subventions suivantes seront versées pour l'exercice 2024 :

- Amicale des sapeurs-pompiers : 200,- €
- Amicale des secrétaires de mairie : 100,- €
- ASL section don du sang : 500,- €
- Ecole de musique : 1 000,- €
- Souvenir Français : 50,- €
- Musique municipale : 200,- €
- Photo club : 300,- €

8. Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Organisation du bureau des élections législatives du 30 juin 2024
- Etat de propreté des locaux du sous-sol de la salle et nettoyage des abords
- Relance du projet « démarche citoyenne » initié par la gendarmerie
- Ajout d'une lampe extérieure pour sécuriser l'accès au sous-sol de la salle polyvalente
- Participation aux opérations de plantation des espaces fleuris
- Mise en ligne du nouveau site internet...



1. Parc régional des Vosges du Nord

Dans le cadre du projet d'extension du périmètre du Parc Naturel régional des Vosges du nord, le conseil municipal décide de solliciter le SYCOPARC pour intégrer son banc communal au périmètre d'étude de révision de la charte, en vue de le proposer à la Région.

2. Procédures immobilières

Un avis favorable est émis sur deux opérations immobilières envisagées par la fabrique protestante de Harskirchen.

3. Rapport du Grand Cycle de l'Eau

L'état écologique de l'Eichel est considéré comme moyen sur 40 % de son linéaire, médiocre sur 40 % et mauvais sur les 20 % restant.

Le rapport annuel 2023 du Grand Cycle de l'Eau du territoire de la Sarre, section de l'Eichel, est adopté

4. Contribution pour un sentier

Réalisé par l'entreprise Rauscher, l'aménagement du sentier dénommé « venelle de la Schiessmühr », reliant la rue de Herbitzheim à la rue des Lilas, est arrêté à la somme de 12.544,86 €.



Le conseil municipal décide de solliciter une participation financière de 5.647,- € à M. et Mme LERBSCHER Patrick, propriétaire de la maison d'habitation voisine aux travaux.

5. Mise à niveau d'un regard

Le regard d'assainissement implanté sur le domaine public du chemin des Sources, situé au milieu d'un accès de garage, nécessite une remise à niveau.

Un nouveau devis sera sollicité avant de figer le principe d'une contribution de 50 % à refacturer au requérant.

6. Inscription au Livre foncier

La signature de deux servitudes de passage dans le cadre de l'aménagement des sentiers pédestres devaient faire l'objet d'une inscription au Livre foncier.



Le juge du livre foncier a considéré que cette inscription ne pouvait aboutir dans la mesure où le fonds servant et le fonds dominant doivent avoir une référence cadastrale, or le fonds dominant est constitué d'une voirie communale non inscrite au livre foncier car faisant partie du domaine public.

Cette non-inscription ne modifie pas la validité de ces servitudes.

7. Gestion des ressources humaines

La prolongation du contrat aidé de Mme REEB Catherine, agent d'entretien, qui arrive à échéance le 31 juillet 2024, n'est plus éligible à un renouvellement selon les services de France Emploi.

Une nouvelle recrue, dont le recrutement est en cours, devra prendre le relais à partir de cette date.

8. Valorisation des sentiers

Monsieur le maire préconise d'engager une réflexion sur l'aménagement paysager du jardin du périscolaire et des abords des sentiers pédestres.



9. Identification du bâti traditionnel

Pour pouvoir élargir sur les aides de valorisation du bâti ancien, il convient de mettre en évidence les caractéristiques architecturales du territoire, réaliser une cartographie des points d'intérêts patrimoniaux et disposer d'un outil d'aide à la décision.

Le résultat de cette étude va constituer un socle de connaissance commun, complet et partagé du patrimoine local.



Les catégories de bâti qui doivent être prises en compte à minima dans cette étude sont :

- Le bâti d'avant 1948 (maisons, granges, etc...)
- Le petit patrimoine (calvaires, fontaines, lavoirs, etc...)
- Le patrimoine civil et religieux.

Des offres de service seront sollicitées à plusieurs prestataires tels que le Parc régional des Vosges du nord ou le CAUE Alsace.

10. Dépose de réseaux

Un devis émanant des services d'ENEDIS relatif à la dépose du réseau électrique aérien desservant l'ancienne maison forestière est estimé à 32.223,15 €.

Ces travaux auraient permis d'éliminer cette pollution visuelle en bordure de la route de Sarre-Union.

Mais vu l'absence de subvention, les élus décident de différer ces travaux de dépose.

11. Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Composition du jury du concours des maisons fleuries 2024, qui sillonnera les rues du village le lundi 22 juillet 2024 et se rendra le lendemain à Keskastel ;
- Désignation d'une nouvelle directrice de l'école primaire à compter de la prochaine rentrée scolaire ;
- Invitation de la directrice partante lors de la cérémonie des vœux du maire ;
- Entretien des berges de l'Eichel par chaque propriétaire ;
- Mise en ligne du nouveau site internet avec publication des dernières actualités dont la liste des terrains à bâtir disponibles ;
- Dépôt sauvage de déchets à côté des conteneurs d'apport volontaire ;
- Etat d'avancement du projet de cession du bâtiment sis 1, rue de l'Eglise ;
- Opération de désherbage des rues et places publiques, des allées du cimetière par électrification ;
- Façonnage des stères de bois en cours pour permettre l'édition des titres d'enlèvement ;
- Prévoir une nouvelle opération d'enlèvement des épaves de voiture ;
- Visite du nouveau sous-préfet de Saverne prévue le 09 août 2024...

1. Travaux de la rue de Voellerdingen

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de la rue de Voellerdingen sont attribués à l'entreprise Est Réseaux pour un montant total HT de 48.198,50 €.



Le devis émanant de la société Rosace relatif à l'enfouissement de la fibre dans la rue précitée est validé pour un montant HT de travaux de 5.251,70 €.

2. Valorisation du patrimoine bâti

M. HAMANN Michel percevra une aide de 380,- € pour les travaux de rénovation des façades de la maison au 47, rue des Alliés..



3. Gestion des ressources humaines

Mme Ingrid MABILLE est embauchée dans le cadre d'un contrat d'engagement d'un agent contractuel à temps partiel (20 heures par semaine) pour une durée déterminée de quatre mois, du 1 août 2024 au 30 novembre 2024.

Elle aura en charge le nettoyage de l'école maternelle, du périscolaire et de la salle polyvalente.

4. Divers

• Opération « Les Pieds au sec »

Les services du SDEA proposent un diagnostic de vulnérabilité gratuit des habitations situées en zone inondable, dans le cadre d'une opération « Pieds au sec », dont l'objectif est de réduire les conséquences dommageables d'une crue importante.

Ce diagnostic doit permettre d'adapter le bâti au risque d'inondation et de choisir les meilleures solutions de protection des biens. Les travaux préconisés sont subventionnables à hauteur de 80 % par l'Etat.

Une lettre d'information est distribuée aux habitants potentiellement concernés par le risque d'inondation par l'Eichel.

Autres sujets abordés :

- Visite du nouveau sous-préfet de Saverne,
- Diffusion d'une information sur la pose de nouveaux panneaux de signalisation de la rue de Sarre-Union donnant la priorité aux véhicules sortant du village,



- Détection d'une fuite de fioul au niveau de l'Eichel (rue de l'Etang),
- Record battu au 30^{ème} Ziewelfescht...

1. Trottoirs de la rue de la Fontaine

Dans le cadre du projet de travaux d'aménagement de trottoirs dans la rue de la Fontaine, le marché de travaux est attribué à l'entreprise Rauscher Eurovia de 67320 Adamswiller, pour un montant HT de 34.506,15 €.



2. Rachat des villas par l'EPF

L'EPF d'Alsace est sollicité pour procéder au rachat de l'ensemble immobilier exploité par le GCSMS « L'accueil familial du Bas-Rhin », qui est formé de 4 villas situées sur les communes de Mackwiller (1 villa), Oermingen (2 villas) et Steige (1 Villa).

Cette acquisition a pour objectif de permettre au GCSMS de stabiliser de façon pérenne ses équilibres d'exploitation et de mettre un terme à l'ensemble des procédures contentieuses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- Demande à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé 23 rue des Alliés à Oermingen, parcelle cadastrée section 1, n°456/246, d'une superficie de 25,42 ares, avec deux villas au prix global de 2 099 700 € hors frais ;
- Demande au GCSMS « L'accueil familial du Bas-Rhin » de procéder, pour le compte de la Commune de Oermingen, au rachat des biens au terme d'un portage de 10 ans par l'EPF d'Alsace ;
- S'engage auprès de l'EPF d'Alsace à procéder au rachat, sans condition, des villas d'Oermingen en cas de défaillance du GCSMS.

3. Rapport 2023 sur les déchets

Le rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets, élaboré par la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue, est adopté.

4. Contribution à l'achat de tonnelles

Une participation financière d'un montant de 1.000,- € est facturée à l'Inter Association d'Oermingen (IAO) au titre de sa participation à l'acquisition de deux tonnelles de type « Barnum ».

5. Motion pour les horaires du TGV

Le conseil municipal adopte la motion visant à demander instamment à la SNCF de revenir sur sa décision concernant le Service Annuel 2025 à propos des horaires de TGV au départ de Saverne, Sarrebourg et Lunéville.



6. Concours des maisons fleuries 2024

Le classement du concours 2024 des maisons fleuries est validé ainsi que les prix des lauréats attribués par catégorie sans classement et publiés par ordre alphabétique.

Un bon d'achat de 50,- €, à faire valoir chez un horticulteur, sera remis aux premiers de chaque catégorie.

7. Gestion des ressources humaines

Un service civique sera proposé à une jeune animatrice pour renforcer l'équipe du périscolaire.

Dans le cadre de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, ce poste est requalifié en secrétaire général de mairie sur décision du maire, avec la possibilité d'accéder à une évolution de carrière en catégorie B.

Au vu de la charge de travail et des enjeux financiers, la municipalité envisage une suppression d'un poste d'agent technique dès cet hiver.

8. Aide à la valorisation du bâti

Madame BAUER Lucie bénéficie d'une aide de 4,00 € par m² de façades, soit 220,- € pour le ravalement de sa maison d'habitation.



9. Utilisation des locaux de la mairie

La directrice des Villas d'Accueil Familial, gérés par le GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin, dont la commune est membre, occupe quasiment à temps plein le bureau situé à l'étage de la mairie, utilise les équipements informatiques de la commune, les consommables, etc...



Il est proposé la signature d'une convention, précaire et révocable, de mise à disposition des locaux de la mairie contre paiement d'un loyer annuel.

10. Publicité des délibérations

En application des dispositions de la réforme des règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, il est acté que les actes seront publiés de manière dématérialisée sur son site internet :

www.oermingen.fr

et feront l'objet d'un affichage, pendant quinze jours, en mairie à titre complémentaire.

11. Divers

- La concertation publique sur la Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) agrivoltaïques se déroulera du 12 au 28 octobre 2024.
- Par décision du 06 mars 2024, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi déposé par la société « Sarre-et-Eichel Enr » contre la décision de la Cour d'Appel de Nancy, confirmant ainsi définitivement le rejet par le Préfet de la demande d'autorisation environnementale pour exploiter un parc éolien.
- Une demande de subvention a été adressée à Mme la Préfète de Région afin de bénéficier d'une aide financière suite aux dépenses exceptionnelles de fonctionnement subies dans des circonstances anormales.
- Un rappel aux règles dites de bon voisinage sera publié dans le prochain bulletin municipal portant notamment sur les dérives liées au tapage nocturne.
- La commémoration des 80 ans de la libération du village du 05 décembre 1944 sera organisée avec l'école CM1 / CM2 avec remise d'un cadeau souvenir. Une conférence sera également animée dans les locaux de la bibliothèque municipale.

LA CRUE CENTENNALE DU 17 MAI 2024...

Le 17 mai 2024, un déluge s'est abattu sur notre territoire provoquant d'importantes inondations. Cette crue centennale résulte de pluies diluviennes avec 100 mm de précipitations en quelques heures.

Ces quelques photos permettent de mesurer et figer l'ampleur de la catastrophe :



Les différents niveaux de l'Eichel mesurés au niveau du pont de la rue de Voellerdingen (RD 919) :

- 5,09 m le 17 mai 2024
- 4,10 m en février 1997
- 3,87 m en décembre 2010

Vous pouvez suivre l'évolution du niveau de l'Eichel en tapant sur votre moteur de recherche :

Vigicrue / eichel / Oermingen

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu par arrêté ministériel paru le 14 juin 2024 au Journal Officiel.

LA REFECTION DES CHEMINS D'EXPLOITATION....

Les fortes pluies du 17 mai 2024 ont non seulement inondé une quarantaine de maisons d'habitation, mais également fortement raviné et endommagée de nombreux chemins d'exploitation, rendant leur utilisation quasi impossible. L'Association foncière, avec le soutien financier de l'Etat (48.000,- €), a réalisé les travaux de remise en état.

AVANT TRAVAUX

Chemin des Sources



APRES TRAVAUX



Chemin des Bois



Autres secteurs en chantier :



Rue de la Montée



Biehlerhol

LES CHANTIERS DE L'ETE...

De nouveaux enrobés dans la rue de la mairie...

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a financé le remplacement de la couche d'enrobé de la rue de la Mairie. Les passages piétons et les arrêts bus seront matérialisés au sol par nos agents communaux dans les prochains temps.



L'abattage des épicéas de l'ancien stade...

Ces épicéas ont complètement dépéri suite aux sécheresses successives et présentait un risque de chute de branches. Notre débardeur, Pascal Muller, a procédé à l'abattage de ces arbres, qui feront l'objet d'un broyage.



La rénovation de l'atelier de jus de fruits....

Le ravalement des façades de l'atelier de jus de fruits a été entièrement réalisé par les membres de l'association arboricole, y compris la magnifique fresque dessinée avec talent sur la façade avant, en partenariat avec la commune qui a financé la peinture.

Totes nos félicitations et remerciements à nos artistes...



DESHERBAGE PAR ELECTRISATION...

La commune d'Oermingen titulaire de trois fleurs et de trois libellules s'est engagée depuis de nombreuses années dans différentes démarches écologiques, comme la fauche alternée des espaces communaux, le reboisement forestier et le zéro produit phytosanitaire pour traiter les espaces publics contre certaines plantes invasives.

Elle vient de faire le choix concerté d'utiliser une nouvelle technique appelée le désherbage électrique en faisant appel à une machine qui se compose de deux parties : une génératrice à l'arrière d'un tracteur et des applicateurs à l'avant.

Cet équipement produit 8000 volts à 0.5 ampères. Cette technique est une alternative au désherbage « chimique » et permet une destruction des mauvaises herbes jusqu'à la racine.



en France.

Le principe de cette action est de détruire les cellules permettant à la plante de capter la photosynthèse. La plante ne pourra plus bénéficier des éléments qui lui sont vitaux, la conduisant ainsi à un dessèchement. La vitesse d'application est comprise entre 2 et 4 km/h pour une largeur de 1,20 mètre. Les premiers effets sont constatés une heure après le passage de la désherbeuse mais la plante est réellement desséchée au bout de 10 jours.

Cette nouvelle technique devrait permettre une meilleure gestion par les services techniques de la commune des espaces verts et de l'ensemble du domaine public.

Pour info, il n'y a que quatre machines de ce type

ENTRETIEN DES HAIES...



En plus du balayage régulier des trottoirs, chaque riverain a en charge l'entretien des haies débordant sur l'emprise des trottoirs ou de la voirie publique.

Cette végétation envahissante oblige les piétons à faire un écart sur la route au risque de les mettre en danger. Elle nuit également à la bonne visibilité des usagers de la route.

Aussi, chaque riverain est invité à entretenir sa haie, la tailler en limite de propriété et réduire leur hauteur à un maximum de deux mètres (voir schéma).

AMENAGEMENT DE SENTIERS PEDESTRES

OBJECTIFS DU PROJET :

Cet aménagement facilite les déplacements en site propre et sécurisé dans un environnement d'intérêts paysagers et patrimoniaux. Ces liaisons piétonnes relient le péricolaire aux écoles, le lotissement au centre du village, les quartiers du nord au sud et du centre vers la colline du Hohberg. Ce maillage complet piétonnier du village porte sur une longueur de 1,380 km.

MAITRE D'OUVRAGE : **Commune de OERMINGEN**

Maitrise d'œuvre :

ADL Ingénierie
14, rue de la Cité
SARREGUEMINES



Attributaire du marché de travaux :

Ets RAUSCHER EUROVIA
3, rue de la Gare
67320 ADAMSWILLER



OPERATION REALISEE AVEC LES SOUTIENS FINANCIERS SUIVANTS :

MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION : 357.314,09 €

FEADER



Union Européenne
Fonds européen agricole pour le
développement rural : l'Europe investit
dans les zones rurales.

132.563,41 €

**REGION
GRAND-EST**



117.556,24 €

**COMMUNE
DE OERMINGEN**



107.194,44 €



Une Journée Magique à Walygator

Le vendredi 30 août 2024, les enfants du péri scolaire ont eu la chance de découvrir Walygator, le parc de loisirs situé à Maizières-Lès-Metz.

Cette sortie a été l'occasion pour eux de s'amuser tout en profitant des plaisirs des attractions variées.

Dès leur arrivée, les enfants étaient impatients de plonger dans l'aventure et de vivre de nouvelles sensations.

L'ambiance était à la fête, avec des rires résonnant tout au long de la journée.

Ils ont également eu l'occasion de partager un pique-nique ensemble, renforçant ainsi leur esprit d'équipe. Cette sortie a été une belle réussite.



Rencontre avec la section Capoeira

Les enfants du péri scolaire ont rencontré les entraîneurs de Capoeira de Sarre-Union.

Ils ont assisté à une petite leçon théorique avant de pratiquer cet art martial dans la salle polyvalente.

Cela va sans doute permettre de révéler des talents auprès de certains enfants...

Journée à la Grange aux Paysages

Les enfants se sont réunis autour de Elodie, animatrice de la Grange à Lorentzen, pour faire le bilan de la saison « Grandir Dehors ».

C'était une grande réussite, les enfants ont découvert les joies de vivre dehors les mardis soir et mercredi pendant la dernière année scolaire. Le bilan est plus que positif.



Depuis la rentrée scolaire, la pause méridienne est plébiscitée par les parents, ce qui nous permet d'accueillir entre 25 et 30 jeunes pour le déjeuner.

Cela nous conduit à renforcer notre équipe des animatrices par un recrutement supplémentaire et l'utilisation d'une salle située à l'étage du presbytère pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

DES NOUVELLES DES ECOLES...

Depuis le 2 septembre, les cours de l'école primaire résonnent à nouveau de cris et de rires.

Cette année, 7 enfants ont fait leur rentrée en petite section, 8 enfants en moyenne section et 7 en grande section, soit un total de 22 élèves pour la classe de maternelle encadrée par Mme Nathalie Dehlinger, enseignante et directrice et Mme Tania Demmerlé ATSEM.

3 élèves sont entrés au CP et 13 au CE1, soit un effectif total de 16 élèves encadrés par Mme Hilal Erol enseignante nouvellement arrivée à Oermingen.



7 élèves intègrent le CE2, 7 le CM1 et 6 le CM2, soit un effectif de 20 élèves encadrés par Mme Léna Mahler enseignante nouvellement arrivée à Oermingen.

Le lundi 30 septembre, l'association arboricole a invité les élèves de l'école à venir visiter leur exposition arboricole. Les élèves sont à chaque fois surpris par le nombre de variété de pommes qui existent.

Nous avons pu déguster du jus de pommes pressé par les membres de l'association.

Chaque enfant est également reparti avec une pomme.

Les élèves de la maternelle ont décidé de réaliser une compote avec les pommes offertes.



LES MAISONS FLEURIES 2024...

✓ Maisons avec jardin

ANTHONY Gustave
BIEBER Marie-Reine
DEHLINGER Gaston
DEMMERLE Pascal
EBERHARDT Albert
HITTINGER Roland
HOFFMANN Jean-Pierre
KANY Joseph
KAPPES Nadine
LEHNERT Gilbert
LEISMANN Bernard
LERBSCHER Patrick



✓ Maisons sans jardin

Brasserie la Bossue
DORMEYER Patrick
GEYER Gilbert
HUSSONG Régine
ICHOUZA Guy
KIRSCH Jean-Paul
REINBOLD Denise
STOLL Didier
WALTERSPIELER André
WITTMANN René

DES TERRAINS A BATIR SUR LA COLLINE DU HOHBERG...



Notre lotissement « La Colline du Hohberg 2 » est prêt à vous accueillir !

Quelques terrains à bâtir sont encore disponible...

Tarif TTC : 5.500,- € l'are

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou auprès de la municipalité !

LES FESTIVITES DU BICENTENAIRE DE L'EGLISE ST REMI...

Les 21 et 22 septembre 2024, les festivités du bicentenaire de l'église Saint Rémi ont connu un franc succès avec deux jours d'animations non-stop pour cet évènement.

Elles ont débuté le samedi où un nombreux public a pu assister à l'ouverture des festivités qui ont démarré par un défilé des tracteurs joliment décorés. Ces derniers ont été béni par le curé Amédée.

L'après-midi, une cinquantaine d'enfants ont accepté avec un grand enthousiasme de résoudre des énigmes et relever de nombreux défis olympiques lors d'une grande chasse au trésor.



Adultes et enfants ainsi que le nombreux public ont profité du beau temps qui était de la partie pour découvrir le petit marché d'automne qui se tenait sur la place de Bersac.

En soirée, les enfants ont réjoui le cœur des adultes en leur interprétant un joli conte « Graines d'Amour », à travers lequel ils ont diffusé un beau message de paix et d'amour, et de beaux chants.

Cette soirée s'est poursuivie avec le concert très dynamique de Sœur Agathe qui a fait vibrer petits et grands.



Le tout s'est terminé par la projection d'un diaporama intitulé « Oermingen ; d'hier à aujourd'hui ».

Enfin le dimanche, les paroissiens ont pu assister à une messe solennelle animée par la chorale sainte Cécile et l'harmonie municipale de Oermingen et de Rohrbach les Bitche.

Un apéritif champêtre, auquel tous les villageois ont été invités, a clôturé cette belle manifestation du bicentenaire.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE A L'ASL...

La section Gym et Yoga de l'ASL a repris ses activités à la rentrée de septembre.



Cette activité connaît un franc succès avec plus de 50 licenciés venant d'Oermingen et des alentours. Les cours sont animés par M. Pierre Bovi et gérés par Mme Arielle Nüsslein.

Ainsi, tous les mardis après-midi et les jeudis matin, les adeptes de ces deux pratiques sportives et relaxantes se retrouvent à la salle polyvalente.

La section don du sang, après un début d'année difficile avec une importante chute du nombre de donneurs, a vu la fréquentation sensiblement augmenter lors des dernières sessions du printemps et de l'été.

Merci à tous les donneurs et à l'équipe des bénévoles ! N'hésitez pas à venir faire ce geste citoyen à nos côtés pour augmenter le nombre de donneurs lors de la prochaine session du :

21 novembre 2024 de 17 h à 20 h. 30
à la salle polyvalente d'Oermingen

Venez partager un instant de convivialité dinatoire.



Des séances de sophrologie : une autre nouveauté qui vous attend... Ces séances de sophrologie, animées par Tiphany Birlouez, auront lieu les jeudis soir à 19 h partir du 7 novembre à la salle polyvalente d'Oermingen.

La section warhammer souhaite également relancer ses activités. Vous pouvez prendre contact avec leur animateur, M. Matthieu Gref, au 06 01 13 51 28 pour tout renseignement.

L'ASL tiendra prochainement son assemblée générale pour renouveler son comité.

Un appel est lancé à toute personne souhaitant soutenir l'ASL ! N'hésitez pas à les rejoindre...

Contact : Mme NUSSLEIN Arielle au 06 67 81 32 31.

UN GRAND CRU POUR LA 30^{ème} DU ZIEWELFESCHT...



La foule des grands jours s'est déplacée pour ce 30^{ème} anniversaire... Notre politique tarifaire à prix modéré est un facteur d'explication...



Mais ce succès résulte également du choix des animations musicales avec les « Thierseer », Lisa DANN, Elsass Power et Corinne...



Mais encore et surtout, grâce à la qualité des plats servis et l'ambiance conviviale relayée par nos 350 bénévoles...



Les musiciens se sont relayés tout le week-end pour le plus grand plaisir de nos convives dans une ambiance très festive...



Les membres du comité de l'IAO se sont réunis à plusieurs reprises pour garantir la bonne organisation de cette fête et mobiliser les nombreux bénévoles...



Un clin d'œil à un de nos bénévoles, acteur majeur en cuisine, Arnault Barbier, qui s'est vu remettre les insignes de chevalier du mérite agricole par M. Michel Roth, chef triplement étoilé... Toutes nos félicitations !

Association « Sourire de Clémence »

Qu'est-ce que la maladie d'Angelman ?

Le syndrome d'Angelman est une maladie génétique rare qui se caractérise par un déficit intellectuel et moteur sévère, une absence de langage, une jovialité marquée par des accès de rire, des troubles de l'équilibre, des tremblements des membres, des crises d'épilepsie et des troubles du sommeil. En France, environ 1 250 personnes sont atteintes de cette maladie.

Notre première année : un bilan positif

L'association Sourire de Clémence vient de souffler sa première bougie. Depuis sa création, nous avons pu améliorer le quotidien de Clémence grâce à l'achat d'un lit adapté à sa pathologie. Nous tenons à remercier chaleureusement les artisans locaux, les associations et la commune pour leur soutien indéfectible. La générosité des donateurs a été essentielle ! Et nous espérons pouvoir encore compter sur vous dans cette nouvelle année.

Un soutien scolaire exemplaire

Nous souhaitons également mettre en avant les enseignants de l'école d'Oermingen qui se sont battus pour que Clémence puisse intégrer la section maternelle. Grâce à leur dévouement, Clémence a pu faire de nombreux progrès. Un grand merci aux enfants de l'école et à son AESH pour leur bienveillance envers Clémence.



Un nouvel environnement de soins

Depuis juin de cette année, Clémence a eu la chance d'intégrer l'IME de Freyming en accueil de jour, où elle est suivie quotidiennement par des spécialistes. Cette nouvelle étape est cruciale pour son développement et nous sommes reconnaissants pour le soutien continu de tous. Merci pour votre soutien et votre générosité. Ensemble, nous pouvons continuer à faire une différence dans la vie de Clémence.

Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage semons au moins des fleurs
Michel de Montaigne

Ehrhardt Manuel, Vice-Président Sourire de Clémence

QUE DE BEAUX FRUITS... ET DE BONS JUS...

L'atelier de jus de fruits est en effervescence avec la transformation des fruits. En plus, l'association arboricole a mis de belles pommes dans les petites assiettes lors de son exposition fruitière à la salle polyvalente.



Le dimanche 29 septembre 2024, en présentant plus d'une centaine de variété de pommes et poires, les arboriculteurs ont agréablement surpris leurs visiteurs.

LA BIBLIOTHEQUE : UN HAVRE DE CULTURE ET DE PARTAGE....

La Bibliothèque Municipale d'Oermingen, située au cœur du village, est un véritable trésor pour les amoureux de la lecture et de la culture. Ouverte à tous, elle propose une large gamme de livres, de CD et de DVD pour tous les âges et tous les goûts.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 17 h 00 - 18 h 30

Vendredi : 17 h 00 – 18 h 30



L'un des grands avantages de cette bibliothèque est la gratuité du prêt. En vous inscrivant simplement, vous pouvez emprunter des livres pour une durée de quatre semaines, vous offrant ainsi tout le temps nécessaire pour savourer chaque page.

Une Équipe Dévouée

La bibliothèque est animée par une équipe de bénévoles passionnés : Martine, Annabelle, Katia et Manuel. Leur accueil chaleureux et leur dévouement créent une atmosphère conviviale et accueillante pour tous les visiteurs. Ils sont toujours prêts à vous aider à trouver le livre parfait ou à vous conseiller sur vos prochaines lectures.

Un Lieu de Vie et de Bonheur

La bibliothèque d'Oermingen n'est pas seulement un lieu de prêt de livres, c'est aussi un espace de vie et de bonheur. Elle accueille régulièrement des écoles et organise diverses animations pour les enfants et les adultes.

Appel aux Bénévoles

Pour continuer à faire vivre cet espace culturel, la bibliothèque recherche activement des bénévoles. Si vous avez un peu de temps libre, une passion pour la lecture ou non, une envie de partage, n'hésitez pas à rejoindre cette belle équipe et à contribuer à la vie de la bibliothèque.



Dates à Retenir

✚ Fête de Sainte Lucie 2024

Si le temps le permet, cette fête sera un moment fort de l'année.

✚ Les Nuits de la Lecture 2025

En collaboration avec les écoles du village, cet événement promet d'être une expérience inoubliable pour tous les participants.

Venez nombreux à la Bibliothèque Municipale d'Oermingen, un lieu où les pages s'animent et les histoires prennent vie.

Nous espérons vous y voir bientôt !

Ehrhardt Manuel - Bénévole

UN JOUR EN ETE : ANIM'TA RUE...

Le centre socioculturel de Sarre-Union est reparti pour une tournée itinérante à travers les communes d'Alsace-Bossue. Depuis le 15 juillet et jusqu'au 2 août, quatorze animations de proximité sont programmées sur le secteur.

Rendez-vous fixé au 18 juillet dans la cour de l'école primaire !

C'est sous un soleil éclatant qu'a eu lieu la deuxième édition d'Anim'ta rue.



Une centaine de parents, grands-parents et enfants ont découvert des jeux d'adresse, des jeux de bois, des animations de créations.

Les animateurs ont assuré l'encadrement et la présentation des différentes activités.

En parallèle, cela a permis aux enfants du centre aéré de participer à l'évènement.

Merci à tous pour ce succès.

DE LA PETANQUE AUX JEUX DE CARTE ET DE SOCIETE AVEC LES VETERANS...



Les après-midis pétanque des vétérans s'achèvent fin octobre.

D'avril à octobre, une vingtaine de boulistes se retrouvaient tous les jeudis après-midi, pour un moment de détente et de convivialité.

Après une série de matches, ils s'accordent une pause et une petite collation : saucisse, merguez, casse-croûte, jambon, etc...

A partir du jeudi 7 novembre 2024, de 14 h à 18 h, au sous-sol de la salle polyvalente, seront proposés jeux de carte et jeux de société.

Ces rencontres jeux auront lieu tous les jeudis après-midi jusqu'à fin mars.

L'amicale des vétérans propose un repas de Noël au restaurant de la Gare le 22 décembre 2024 pour midi. Son assemblée générale est prévue le vendredi 17 janvier 2025 à 19 h au même endroit avec collation en fin de réunion.

Le président et son comité vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Jean-Marie BLAES

VTT ET EXPO AVEC « LAETITIA, LA JOIE DE VIVRE »...

Comme chaque année, les 6 H de VTT de l'Association "Laetitia la Joie de Vivre" a connu un franc succès.

Les participants ont particulièrement apprécié la bonne organisation de la journée, Laetitia qui a donné le départ s'est réjoui du soutien des nombreux vététistes ainsi que tous les sponsors et tient à remercier la commune d'Oermingen pour le bon déroulement de la manifestation de l'édition 2024. Malheureusement le feu d'artifice n'a pas pu avoir lieu comme prévu, à cause d'un orage violent.

La 9^{ème} édition des 6 H de VTT pour les enfants malade est reconduit pour le Samedi 05 Juillet 2025 au stade du Hohberg.

Cette manifestation n'est pas une course mais une randonnée, toutes les personnes participantes à cette journée repartiront avec une récompense grâce aux nombreux sponsors.



Vous pourrez vous restaurer sur place le midi et le soir avec des grillades ainsi que du jambon à la broche en soirée. Un feu d'artifice sera tiré vers 23 h, selon la météo.

On compte sur votre présence pour nous soutenir durant cette magnifique journée. Même si vous ne roulez pas en VTT, vous êtes les bienvenus. C'est une manifestation pour la bonne cause, afin d'améliorer au mieux le quotidien des enfants malades.

Vous pouvez retrouver la fiche d'inscription sur la page Facebook : 6 Heures de VTT pour Laetitia et les Enfants Atteints du Cancer ou au Restaurant de la Gare à Oermingen.



Cette année a eu lieu la première édition de notre Exposition de Véhicules anciens, de prestigieuses ou encore sportives.

Cette journée a eu un tel succès que nous reconduisons cette exposition le dimanche 1er Juin 2025 pour une seconde édition sur le parking du Restaurant de la Gare.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des clubs, des particuliers et d'autres personnes, qui sont venus exposer leurs véhicules ou faire un tour, parfois en venant de très loin, pour admirer tous ces magnifiques voitures.

Nous espérons que la prochaine édition soit de nouveau un succès grâce à votre présence si nombreuse. Une restauration et une buvette seront de nouveau proposées ce jour-là.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le Restaurant de la Gare au 03.88.00.82.87.

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2025

D a t e s	Manifestations	Associations concernées	Lieu
Vendredi 03 janvier	Vœux du Maire	Commune	Salle polyvalente
Vendredi 17 janvier	Assemblée générale	Amicale des vétérans	Rest de la Gare
Vendredi 24 janvier	Assemblée générale	Association arboriculteurs	Salle polyvalente
Samedi 25 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	Salle polyvalente
Samedi 01 février	Soirée Moules frites	Ass Dans le yeux de Colette	Salle polyvalente
Jeudi 06 février	Collecte de sang	C.T.S et A.S.L.	Salle polyvalente
Dimanche 02 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse catholique et protestante	Salle polyvalente
Samedi 08 mars	LOTO	Football club	Salle polyvalente
Samedi 22 mars	Soirée St Patrick	Football club	Salle polyvalente
Samedi 29 mars	Elsass Oschterputz	Commune	Rue du village
Samedi 05 avril	Audition des élèves	Ecole de musique	Salle polyvalente
Jeudi 24 avril	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	Salle polyvalente
Samedi 26 avril	Assemblée générale	Sté d'histoire d'Alsace Bossue	Salle polyvalente
Samedi 03 mai	Soirée Asperges	Football-club	Salle polyvalente
Dimanche 04 mai	Tour de Mai	Musique Municipale	Village
Jeudi 08 mai	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Jeudi 08 mai	Concours de pêche	Dans les Yeux de Colette	Etang Voellerdingen
Dimanche 01 juin	Expo véhicules anciens	Ass. « Laetitia la joie de vivre »	Parking de la gare
Vendredi 06 juin	Fête des écoles	Ecole primaire et maternelle	Groupe scolaire
Sam/Dim 07et 08 juin	Pizzas / Flamms	Amicale Sapeurs-Pompiers	Dépôt d'incendie
Samedi 14 juin	Marche populaire	Amicale sapeurs-pompiers	A Herbitzheim
Jeudi 26 juin	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	Salle polyvalente
Dimanche 29 juin	Tout le village joue au foot	Football Club	Stade du Hohberg
Samedi 05 juillet	Les 6 heures de VTT	Ass. « Laetitia la joie de vivre »	Complexe sportif
Sam. 02 et dim. 03 août	ZIEWELFESCHT	Inter-association (I.A.O.)	Groupe scolaire
Jeudi 21 août	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	Salle polyvalente
Samedi 30 août	Pizzas / Flamms	Amicale Sapeurs-Pompiers	Dépôt d'incendie
Dimanche 07 septembre	Marche des vétérans	Vétérans du FCO	Salle polyvalente

Dimanche 14 septembre	Marché aux puces	Ass Dans les yeux de Colette	Rue du Stade
Dimanche 05 octobre	Expo fruits	Association arboricole	Salle polyvalente
Samedi 11 octobre	Soirée moules frites	Football club	Salle polyvalente
Dimanche 19 octobre	Fête du Village – KIRB	Forains	Place Mar. Leclerc
Dim/lundi 19 et 20 oct.	Exposition de photos	Photo-Club	Salle polyvalente
Samedi 25 octobre	Marche d'Halloween	Nordic Nature	Salle polyvalente
Jeudi 13 novembre	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	Salle polyvalente
Samedi 15 novembre	LOTO	Ass Dans les Yeux de Colette	Salle polyvalente
Samedi 29 novembre	Marché de Noël	Paroisse catholique	Rue de la Mairie
Samedi 06 décembre	Soirée "Ste Barbe"	Amicale des Sapeurs	Salle polyvalente
Dimanche 07 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié	Salle polyvalente
Dimanche 14 décembre	Fête de Noël des Aînés	Commune	Salle polyvalente
Dimanche 21 décembre	Repas de Noël	Amicale des vétérans	Restaurant

Vos prochains rendez-vous associatif...

SALLE POLYVALENTE OERMINGEN
SAMEDI 26 OCTOBRE 2024
 Ouverture des portes à 19h30

SOIRÉE

**MOULES
FRITES**




MENU

- MOULES FRITES à volonté
- GLACE

20€ par personne
Panier Garni 2€ la Tombola

Animation assurée par FA SI LA Danser
 Réservations auprès de Kiefer René (07-71-81-55-77)

1974 - 2024
Le Photo-Club
Oermingen
 fête ses 50 ans



Exposition Photos

19 octobre 2024
 De 14h00 à 17h30

20 et 21 octobre 2024
 De 14h00 à 19h00

Salle polyvalente OERMINGEN

Au programme :
 Photos artistiques des membres du club
 Espace sensoriel ludique pour petits et grands
 Photos anciennes d'Oermingen

Nos invités d'honneur :

Karine Faby
 Meilleure ouvrière de France



Yvon Meyer
 Voyage en Inde



Entrée gratuite - buvette sur place

LA GESTION DES CHATS ERRANTS...

Optons pour une démarche collective pour lutter contre la prolifération des chats errants !

Les chats errants sont une problématique qui touche de nombreuses communes, y compris la nôtre. En plus de représenter un danger pour la biodiversité locale en chassant oiseaux et petits mammifères, ces animaux peuvent causer des nuisances dans le quotidien des habitants et être porteurs de maladies.

Face à cette situation, et sur demande de nombreux habitants, la municipalité a décidé d'agir. Les mesures de stérilisation ont coûté 1.700,- € à la commune en 2023, sans compter le temps consacré par les bénévoles pour capturer les chats, les véhiculer chez le vétérinaire, puis les relâcher sur le site de leur capture.

La principale cause de cette prolifération est souvent l'abandon ou le manque de stérilisation des chats domestiques. Pour répondre à ce problème de manière efficace et respectueuse des animaux, nous avons déjà lancé un programme de stérilisation. Grâce à une collaboration avec les vétérinaires locaux, plusieurs chats errants ont été stérilisés, freinant ainsi la croissance de l'espèce sauvage.

En parallèle, il est important de rappeler que nourrir les chats errants de façon non encadrée peut aggraver la situation.

Nous encourageons donc les habitants à participer à ce programme sous la supervision de la mairie, afin de nourrir et surveiller les chats de manière responsable, en les intégrant dans notre campagne de stérilisation.



Beaucoup de ces animaux peuvent être socialisés et trouver une nouvelle famille. Si vous souhaitez adopter un chat, privilégiez cette démarche...

Pour réussir cette initiative, votre soutien est essentiel. N'hésitez pas à signaler les chats errants à la mairie. Luttons ensemble pour le bien-être des chats et la préservation de notre environnement.

LES REGLES DU BON VOISINAGE...

Alerte sur certains agissements désagréables et non respectueux du voisinage...

Quelques exemples relevés ces derniers temps, qui tendent à se démultiplier, parfois même malgré l'intervention de la gendarmerie :

- Tapage nocturne, jusque tard dans la nuit, intérieur et extérieur, dans les jardins ou autour des piscines, avec une musique trop forte,
- Travail du bois parfois au-delà de 22 H. avec tronçonneuses et autres machines à scier,
- Utilisation de la tondeuse le dimanche matin dès l'aube, etc...

Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile.

Cependant, certaines règles sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de bonnes relations avec ses voisins.

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !



La libération du village, le 5 décembre 1944.

Le 4 décembre, apprenant le retrait de la *11^e Panzer division allemande* et ses redéploiements sur une ligne d'arrêt allant de Weidesheim, par Oermingen et Voellerdingen, à Waldhambach, la *4^e division blindée du 12^e corps d'armée US* commence son déploiement à travers les criques de l'Eichel.

Après de durs combats à Domfessel et Voellerdingen, c'est à l'aube du 5 décembre qu'une tête de pont est établie par le premier groupement tactique de la *4^e division blindée*, qui traverse dans la matinée la crique de Domfessel.

Les combattants de la *4^e division blindée* progressent vers Schmittwiller fortement bombardé puis avancent jusqu'au village d'Oermingen, qui est libéré par le 2^e bataillon du 104^e R.I US. ¹

Les combats se rapprochèrent de plus en plus de notre village, et le 1 décembre les premiers obus sont tombés sur Oermingen et certains secteurs ont été fortement touchés par ces tirs qui se poursuivirent pendant quatre jours et quatre nuits, les habitants se réfugièrent dans les caves.

Un poste de secours de la croix rouge avait été installé dans la maison de la famille Kappes, dont Norbert se souvient d'un soldat allemand blessé, couché sur la table de la cuisine.



Remise d'une pellicule de photos à Oermingen.



Un photographe et sa boîte noire à Oermingen.

Fig. 1 et 2 : Extrait du livre « *La chevauchée de la 3^e US. Armée du Général Patton de la Normandie à la Lorraine* ». 2023.

Certaines familles du village se réfugièrent dans un Bunker qui se trouvait sous une maison dans le quartier « *auf der Eich* ».

Dans l'après-midi du 5 décembre, un jeune homme courageux, M. Goepfert Alfred, au péril de sa vie, est allé hisser un drapeau blanc sur le clocher de l'église.

C'est vers 15 h que l'infanterie et les chars américains pénétraient dans le village, fouillant chaque maison pour y chercher des allemands qui se cachaient. Vers 17 heures, les américains par erreur bombardèrent le village ce qui coutât la vie à Lydie Bach tuée devant sa maison.

Le soir de la libération, les américains mirent en place une ligne de défense le long du cours de l'Eichel par crainte d'une contre-attaque allemande.

Toute la population de la partie basse du village a été évacuée vers la partie haute du village, où elle a trouvé refuge dans les caves. ²

Mais cette contre-attaque aura lieu que quelques semaines plus tard dans la nuit du 31 décembre 1944 au 1 janvier 1945 lors de l'opération *Nordwind* où notre village a accueilli beaucoup de réfugiés des villages du pays de Bitche, qui fuyaient les combats acharnés.

Ce n'est que le 2 janvier 1945 que les français de la 2^e DB du Maréchal Leclerc sont arrivés et ont contre-attaqué à partir du 5 janvier en direction de Kalhausen et Achen.

Paul NUSSLEIN.

¹ Extrait du livre de Jean Louis Wilbert et René Ratineau : *Au pays de la Petite-Pierre et en Alsace-Bossue et alentours Les combats pour la libération – Novembre 1944 - Mars 1945.*

² Témoignage recueilli chez Norbert Kappes et anecdotes en provenance du petit fascicule 1939-1945 de l'exode à la libération qu'il a édité pour les écoles du village.

Commémoration des 80 ans de la libération :

Organisés en partenariat avec les enseignants, le Souvenir Français, un témoin (M. Kappes Norbert) et la municipalité, deux temps forts marqueront cette commémoration de la libération du village :

- Exposé / débat avec les élèves du CM1 / CM2
- Conférence à la bibliothèque

DATES DES BATTUES DE CHASSE : SAISON 2024/2025

Les locataires de chasse vous informent des dates des battues de chasse qui auront lieu sur le ban de la commune et la forêt communale d'Oermingen :

Pour le lot de chasse KELHETTER

(entre la ferme Strohhof et la route vers Keskastel) :

- * les 2, 3, 4, 23, 24, 25 novembre 2024
- * les 7, 8, 9, 28, 29 et 30 décembre 2024
- * les 4, 5, 6, 25, 26, 27 janvier 2025



Pour le lot de chasse de la société civile de chasse HARI (JUNGKER)

(en forêt communale de la route de Keskastel vers Voellerdingen) :

- * les 26 et 27 octobre 2024
- * les 2 et 3 novembre 2024
- * les 14 et 15 décembre 2024
- * les 18 et 19 janvier 2025
- * les 8 et 9 février 2025

Pour le lot de chasse WAECHTER

(entre le village et les bans de Dehlingen et Kalhausen) :

- * le 20 octobre 2024
- * les 3, 11 et 24 novembre 2024
- * les 15 et 29 décembre 2024
- * le 21 janvier 2025



INFOS PRATIQUES

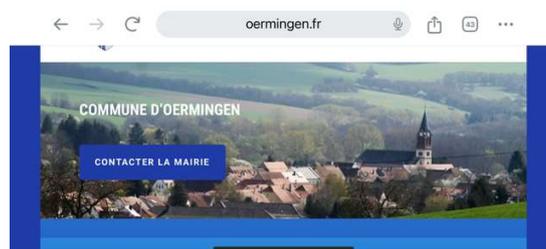
LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'hiver** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen du 01 novembre au 28 février :

- Lundi de 13 h à 16 h 45
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h 30 à 11 h 45
et de 13 h 00 à 16 h 45
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h 45
- Samedi de 8 h 30 à 11 h 45
et de 13 h à 16 h 45

Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



www.oermingen.fr

Contactez-nous par mail :

mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 18 h 30

Vendredi de 17 h à 18 h 30

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr



Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi

Permanence Maire et Adjoint :
Mardi de 19 h 30 à 21 h 30